Martigny, lundi 20 mars 1944. 84me année. No 34.

LE CONFÉDÉRÉ

PRIX D'ABONNEMENT :
SUISSE : Un an . . . . . Fr. 10.—
Avec „Bulletin officiel". . . . Fr. 15.50
ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 18.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 24.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX II c 58
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISSANT A MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

Rédaction : Téléphone N° 6 10 31
Publicitas, Sion : Téléphone 2 12 36 ◄ ANNONCES ► Publicitas, Martigny : Téléphone 6 10 31

ANNONCES — RÉCLAMES
le mm.-ligne ou son espace — le mm.-ligne 2 colonnes / 81 mm.
9 ct. CANTON 20 ct.
11 ct. SUISSE 30 ct.
12 ct. ETRANGER 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 485

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses

LES ARDOISIÈRES
d'ici et de là

—o—

(Corr.) Puisque ma destinée a voulu que je sois un habitant d'Isérables, on me permettra sans doute de dire quelques mots pour commencer de feues les carrières de ma commune d'origine. De tout temps, des carrières d'ardoises s'exploitèrent dans différents endroits du vallon, mais, à part celle qui s'ouvrit après l'incendie du village en 1881 et qui tint son exploitation jusque vers 1885, ce ne furent que des simulacres d'ardoisières qui ne couvrirent pas toujours les frais engagés. Il y a deux ans, un filon de la précieuse et esthétique matière de couverture avait été recherché en certain endroit, mais soit que le sondage fut exécuté sans étude, soit qu'on ait préféré la théorie à la pratique, le «banc» demeura introuvable et on arriva à être convaincu qu'il avait fondu ! Pourtant il existe, bien massif, assez épais, contenant une ardoise de qualité supérieure. Cette dernière entreprise eut donc le sort des précédentes en sombrant dans un déficit assez prononcé.

A ce jour, les ardoisières sont de plus en plus délaissées ou mal jugées et on en revient à opter pour la tuile comme couverture de bâtiment. Mais ici, c'est plutôt le manque de fonds qui est à l'encontre de cette industrie, car on voudrait qu'elle rapportât gros dès le début déjà. Et puis, il faut des ouvriers qualifiés en la matière et qui puissent user librement de leur pratique en abandonnant tout esprit théorique d'un soi-disant chef qui voudrait diriger les travaux à sa guise.

L'ardoisière de l'Ardévaz à Leytron est sans aucun doute la plus importante du canton. Elle est inconcurrençable quant à la quantité extraite journellement. On lui fait ce reproche plutôt mal fondé de tourner au gris avec le temps ? C'est là que j'ai débuté dans ce genre de travail sous l'experte direction de feu Joseph Lantermoz. J'y ai connu la manière d'extraction rationnelle et la façon de bien fabriquer et les brutes et les taillées. J'ai reconnu avec un esprit critique que seul un travail bien dirigé peut venir à bout d'une œuvre sensée rémunératrice. A vrai dire, l'ardoisière de Leytron doit son importance au chef qui savait si bien se jouer des pièges dans les galeries souterraines tout en maintenant avec les ouvriers une liaison des plus amicales. Je rends ici hommage à ce chef qui n'est plus, pour les paroles d'enseignements qu'il m'a octroyées lorsque je travaillais sous sa direction.

Il y a aussi des carrières d'ardoises dans le Haut-Valais, à Nendaz, tout au long de la vallée des Dranses et j'en passe d'assez importantes peut-être, pour revenir à une région particulièrement ardoiseuse. Je veux parler de la région de Dorénaz-Collonges. Sur la pente abrupte et rocheuse qui va du hameau d'Alesses sur Dorénaz jusqu'à l'alpage de Plex sur Collonges, partout des ardoisières de grande ou moindre importance sont en exploitation. A part une, celle dite des Sasses, qui a sa fabrication en plaine, toutes les autres façonnent les ardoises près du lieu d'extraction et descendent leur marchandise à l'aide de petits téléfériques. Ont-elles toutes un rapport ? Je veux l'ignorer ; tout ce dont je suis certain, c'est que la qualité est exemplaire et la façon bien opérée.

A deux heures de marche de Collonges, sur l'alpage de Plex, un grand filon d'ardoises vient d'être attaqué par les hommes. Dans une baraque que tempère un grand calorifère, des gens s'activent dans un cliquetis assourdissant. Une grande porte s'ouvre et un wagonnet entre chargé de plots d'ardoises encore brutes. Un ouvrier les prend qui les « clive » en minces plaques à l'aide de lames et d'un marteau. Puis un autre ouvrier se saisit de ces plaques, pose dessus un « patron » approprié à sa surface, trace avec un crayon métallique le pourtour du « patron » et la forme est donnée. Il ne reste plus qu'à tailler le numéro avec la cisaille et une ardoise taillée est née. Dans un coin, un autre ouvrier façonne les « brutes », plus épaisses et bien plus larges et hautes. On ne se dit presque rien car les paroles se perdent dans des frottements sonores, dans des coups de marteau, dans des vibrations diverses qui ressemblent au tintamarre du jugement dernier.

Le matin, à midi et le soir, une longue file d'hommes en tenue simple de travail serpente sur la neige molle et va se « substanter » au chalet de l'alpage où un cuisinier qualifié a préparé un repas « ad hoc ». Pour travailler là-haut, loin du monde. en silence, il faut vraiment une trempe spéciale et surtout une *buste* à toucher en fin de quinzaine. C'est un travail qui demande de la patience, de la vivacité et de la pratique. Ces exigences font que les bons « fabricants » deviennent rares et qu'on ne les trouve pas dans les traces d'un lièvre. Un bon salaire donne parfois du courage à l'ouvrier, mais là comme partout d'ailleurs, il faudrait que le gage ait une norme entre les gens de métier et les amateurs.

J. Forgeron.

A l'Union Commerciale Valaisanne

Nous avons reçu le rapport sur l'exercice 1943 de cette Association ; nous nous permettons de publier ci-après quelques passages de ce remarquable rapport dû à M. Th. Montangero, directeur :

« Une année s'est écoulée, cinquième de guerre, année peu brillante pour nos commerçants. Le ravitaillement rencontre de plus en plus de difficultés, les stocks s'épuisent et pourtant on peut dire que rien d'essentiel n'a manqué dans notre canton. Les ménagères ont pu obtenir toutes les marchandises auxquelles leurs coupons donnaient droit. Nos commerçants ont donc dû faire un bel effort. Aussi méritent-ils notre reconnaissance.

Nous avons parlé d'une année peu brillante. En effet, si en général le chiffre d'affaires n'a pas diminué, s'il a même augmenté dans certaines branches, cela n'est pas dû à un mouvement plus grand du volume des affaires mais simplement aux prix quelque peu plus élevés. Nous nous empressons d'ajouter que cette majoration des prix n'a pas apporté une augmentation de la marge de bénéfice, cette dernière ayant été, dans l'alimentation surtout, maintenue au niveau d'avant guerre.

Chacun sait pourtant combien les frais généraux ont augmenté, ce qui réduit sensiblement les marges déjà minimes. Songeons aussi au travail supplémentaire occasionné par le contrôle des stocks et le collage des innombrables tickets.

Tout cela a été accompli de bonne grâce par nos détaillants et si, en bouclant leurs comptes de fin d'année, bon nombre ont dû constater que le bénéfice réalisé, c'est-à-dire leur salaire était inférieur à celui d'un simple manœuvre, ils n'ont pas récriminé. S'ils en ont éprouvé une certaine amertume ils se sont néanmoins attelés de plus belle à l'ouvrage, conscients du rôle qu'ils ont à remplir pour le ravitaillement normal de la population.

Il n'est point question pour eux de renchérissement du coût de la vie, d'allocations familiales, de supplément de salaire. Est-ce équitable ?

On a dit très justement que les commerçants constituent un élément d'ordre et de stabilité. Aussi ne serait-il pas logique de faire preuve à leur égard d'un peu plus de compréhension et d'esprit de solidarité ?

Le *coût de la vie* s'inscrivait à fin décembre à 205,3 contre 205,1 à fin novembre et 199,6 à fin 1942. Il a donc augmenté de 0,1 % en un mois et de 5,7 % en un an. L'augmentation depuis 1939 est de 49,6 %.

Le *chiffre d'affaires* totalisé pendant l'année 1943 a été de 1.5 % supérieur à celui de 1942. Cette augmentation a été de 4.5 % pour les produits alimentaires, boissons et tabacs. Par contre, on enregistre une diminution de 4.0 % sur les objets d'habillement et produits textiles et de 0.6 % sur les autres groupes. En comparant le mois de décembre 1943 avec décembre 1942, on constate une augmentation de 4.5 % pour les produits alimentaires, boissons et tabacs, de 2 1 % pour les objets d'habillement et produits texitles et de 1.4 % pour l'ensemble des autres groupes. L'augmentation la plus forte a été enregistrée pour les chaussures (+37.4%), la viande et charcuterie (+14.1%). la papeterie et fournitures de bureau (+12.8%). Par contre, sont restés le plus en dessous, les combustibles (—15.7%), les meubles (—14.9 %) et les étoffes (—11.6 %).

On a enregistré en 1943, *264 faillites* d'entreprises inscrites au registre du commerce contre 333 en 1942 et *54 concordats* contre 49.

Les *récoltes* furent bonnes en général, ce qui facilita quelques affaires.

Le *tourisme* exerce toujours une heureuse influence sur le commerce. On ne peut pas dire qu'il fut brillant l'année dernière. On a néanmoins enregistré l'arrivée de 104.371 hôtes domiciliés en Suisse et 1195 domiciliés à l'étranger. Le nombre de nuitées a été de 525.491 pour les hôtes suisses et de 19.176 pour les étrangers La capacité de logement dans l'ensemble des hôtels et pensions a été de 26 %, soit davantage qu'en 1942 mais d'un cinquième moins favorable qu'en 1937.

Assurance vieillesse. — Cette question est à l'ordre du jour et préoccupe un peu tous les milieux. Si chacun est d'accord sur le principe, le système reste à déterminer. Plusieurs sont envisagés et une étude est actuellement faite par nos autorités fédérales. Il ne reste qu'à attendre d'être en possession d'un projet pour pouvoir en discuter. Nous reviendrons sur cette importante question.

Occasions de travail. — Dans le but louable de lutter contre le chômage qui pourrait se produire apres guerre, nos autorités fédérales ont élaboré un projet de grands travaux. Les cantons ont été invités à étudier ce projet et à présenter une liste des travaux considérés comme urgents.

Notre Association ayant été amenée à donner son avis, nous avons estimé qu'un facteur économique important pour notre canton c'est le tourisme. C'est pourquoi il semble indiqué de prévoir dans le cadre des travaux urgents, la restauration et l'amélioration de l'équipement de nos hôtels.

D'autre part, certains travaux n'ont qu'un caractère éventuel, d'autres provisoire, c'est pourquoi nous avons relevé certains points qui, sans occasionner de grosses dépenses, sont néanmoins susceptibles d'apporter une amélioration durable et par là lutter contre le chômage.

Tout d'abord un soin particulier devrait être voué à l'orientation professionnelle. En effet, nous avons constaté que dans plusieurs localités certains corps de métiers font totalement défaut. Il y aurait donc là des possibilités pour nos jeunes gens de se créer une situation durable. C'est pourquoi nous avons proposé de créer, au moins dans les principales localités, un atelier qui serait mis à la disposition des écoliers. Ils pourraient ainsi s'initier aux travaux manuels, y prendre goût et finir par s'orienter vers un métier.

Un plus grand soin devrait ensuite être voué à la formation professionnelle. Des visites plus fréquentes des ateliers par des experts techniques sont nécessaires. Il serait aussi désirable de prévoir chaque année un examen intermédiaire qui permettrait de se rendre compte des progrès des apprentis ainsi que de leur goût et de leurs aptitudes. Pour compléter tout cela, une école des métiers est indispensable. Une réforme de l'enseignement scolaire est désirable et un soin tout particulier devrait être voué à la langue allemande. Nous sommes un canton bilingue et nous avons pu constater, surtout dans les bureaux et les employés de commerce, que l'on doit recourir à des jeunes gens du dehors parce qu'ils connaissent les deux langues, alors que des jeunes de chez nous restent sans emploi.

Nul doute que si ces différents points étaient réalisés on apporterait une heureuse contribution à la lutte contre le chômage.

Distribution des timbres. — La vente des timbres-escompte a augmenté de 809 enveloppes sur 1943. Nous avons remboursé 10.591 carnets à 10 francs et 22.202 à 5 fr., soit un montant de 216 mille 920 fr. Jusqu'ici, nous avons remboursé aux ménagères 3 millions et demi de francs. »

***

Union commerciale valaisanne. — L'assemblée générale de cette Association aura lieu dimanche 26 mars à 14 h. à l'Hôtel des Alpes à St-Maurice.

L'ordre du jour est le suivant : 1) protocole ; 2) rapport sur l'exercice 1943 ; 3) comptes et rapport des vérificateurs ; 4) budget ; 5) nomination du comité ; 6) loi sur la concurrence déloyale (M. A. Papilloud) ; 7) divers.

Confédération

Un nouvel emprunt fédéral

Vendredi, le Conseil fédéral a décidé d'émettre un emprunt de 550 millions destiné à consolider la dette flottante et à procurer à la Confédération les fonds pour la couverture de ses besoins courants.

L'emprunt se divise en une tranche de bons de caisse et en deux d'obligations, soit :

150 millions de bons de caisse au taux de 2½% d'une durée de 5 ans ; 200 millions d'obligations au taux de 3¼% d'une durée de 11 ans, avec faculté de remboursement après sept ans ; 200 millions d'obligations au taux de 3½% d'une durée de 20 ans ; faculté de remboursement après 12 ans.

Le cours d'émission est de 100 % plus le droit de timbre fédéral. Le Conseil fédéral se réserve le droit d'augmenter le montant de l'emprunt dans le cas où la souscription serait dépassée.

Le mot de la fin ...

La bonne excuse

— Tu oses rentrer à 6 heures du matin ?

— Je sais que tu aimes les croissants chauds dans ton café, j'ai attendu que le boulanger les sorte du four.

A travers le monde

❁ ***Un projet gigantesque.*** — *Un projet dont l'ampleur dépasse de beaucoup celle dont les Américains sont coutumiers, notamment le plan d'aménagement des forces motrices du Niagara, a vu le jour en Russie où, comme partout, la production massive d'électricité est à la base de la prospérité économique de la nation. Il s'agit de construire sur la Volga deux usines hydro-électriques dont la puissance globale atteindra 2 millions 300.0000 kilowatts !*

Vers le milieu de son parcours, ce fleuve aux nombreux méandres décrit un U couché dont chaque branche possède une longueur d'une centaine de kilomètres et au fond duquel se trouve la ville de Kouybichev ; cette région est connue sous le nom de « bec de Samara ». A 40 km. en amont de Kouybichev, le cours de la Volga sera coupé par un énorme barrage qui élèvera de 30 mètres le niveau de l'eau ; il en résultera la formation d'un lac artificiel de 2700 km² (soit plus de trois fois la superficie du Léman). Ce premier palier comportera une usine de 800,000 kilowatts.

Quant à la seconde usine, prévue à l'extrémité du canal de dérivation, à 60 km. en aval de Kouybichev, sa puissance sera de 1,500,000 kWh. Les travaux, commencés peu avant la guerre et interrompus en 1941, sont aujourd'hui sur le point d'être repris.

Quand ces deux usines seront achevées et lorsque toutes leurs machines tourneront à pleine charge, elles fourniront à elles seules environ 12 milliards de kWh par an, c'est-à-dire une quantité d'électricité supérieure de 50 % à celle produite en 1943 par l'ensemble de nos centrales suisses. Des lignes à très haute tension transporteront une partie de l'énergie à des milliers de kilomètres et alimenteront les réseaux de distribution de l'Oural et des régions industrielles du central. Une autre partie de cette énergie permettra de créer de nouvelles industries dans les bassins miniers et servira à faire fonctionner les groupes moto-pompes d'irrigation, les installations de pluie artificielle, etc., de façon à accroître encore la fertilité des terrains s'étendant de Kouybichev à Sysran. C'est ainsi que cette région où la récolte était parfois anéantie par une extrême sécheresse constituera le grenier à blé le plus considérable de l'Europe.

Situé au croisement de la grande voie de la Volga et des principales lignes de chemins de fer se dirigeant vers la Sibérie et l'Asie, et non loin des riches gisements de minerais de fer et de nickel, le bec de Samara deviendra, grâce à ces deux immenses usines hydro-électriques, l'un des centres industriels et agricoles les plus importants de l'URSS. *M. G.*

❁ ***Prise de Dubno.*** — *Développant vendredi leur offensive, les troupes du premier front ukrainien, à la suite d'un mouvement tournant, ont pris la ville de Dubno, point important des défenses allemandes, ainsi que 40 autres localités dont celle de Demidovka, centre de district de la région de Rovno. Les Russes ont également pris la ville de Targovica.*

❁ ***A la frontière bessarabienne.*** — *L'offensive des colonnes russes a enregistré, vendredi dernier, des succès qu'on peut qualifier, semble-t-il, de décisifs. Après une forte préparation d'artillerie, elles ont pénétré pour la première fois sur le territoire de l'ancienne république soviétique moldovalaque, qui s'étend, comme on le sait, aussi à l'est du Dniestr. Elles ont avancé avec leurs gros jusqu'à 15 km. du fleuve sur un front large de 60 km. Mais leurs têtes de colonnes sont sensiblement plus près de la frontière bessarabienne et l'on peut dire sans crainte d'erreur que de petites unités d'avant-gardes — des blindés légers et de la cavalerie — ont déjà atteint le fleuve. Le gros des troupes soviétiques ont pris Klembovka, à 15 km. à l'est du Dniestr.*

❁ ***Moscou réclame l'ouverture d'un second front.*** — *Radio-Moscou a donné lecture vendredi d'un article du journal soviétique* La guerre et la classe ouvrière *déclarant : « Le monde tout entier attend l'ouverture du second front et des opérations de caractère résolu, non pas sur le modèle italien, mais une invasion sur un large front. »*

L'auteur de l'article, le major-général Galaktionov, déclare qu'il ne désire pas sous-estimer l'offensive aérienne alliée contre le Reich, « mais, dit-il, le passé a démontré que le bombardement aérien à longue portée, à lui seul, s'il n'est pas accompagné d'opérations terrestres, ne peut que signifier une guerre prolongée. Les raids des quelques derniers mois ont été d'une grande importance dans l'évolution générale de la guerre, mais, à en croire l'auteur, ils n'ont pas réduit considérablement la production de l'Allemagne. Le seul moyen de battre le Reich, déclare l'article, est de porter les coups simultanés convenus à Téhéran. »

❁ ***Mariage royal.*** — *On apprend de bonne source que le mariage du roi Pierre de Yougoslavie avec la princesse Alexandra de Grèce aura probablement lieu dans quelques jours, à Londres. On croit que la reine Marie de Yougoslavie, mère du roi Pierre, sera dans l'impossibilité d'assister à la cérémonie.*

❁ ***Pourvoi rejeté.*** — *La Cour de cassation d'Alger a rejeté vendredi le pourvoi de M. Pucheu. On sait que M. Pucheu avait été condamné à mort pour avoir participé activement, en tant que ministre de Vichy, à la fusillade d'otages. Puis il s'était enfui à Barcelone d'où le général Giraud le pria de venir à Alger. Ce dernier voyage lui aura donc été fatal !*

Chronique de Martigny

Concert de l'Harmonie

Par une belle matinée ensoleillée, à l'occasion de la Fête de St-Joseph, l'Harmonie a tenu à causer une agréable surprise à la population de Martigny qu'elle gratifia d'un concert sur la Place Centrale, à la sortie des offices divins.

Un public très nombreux applaudit nos musiciens qui une fois de plus en dépit des circonstances difficiles actuelles, ont prouvé qu'ils étaient toujours aptes à nous exécuter des morceaux de choix ayant la grande faveur du public.

Qu'ils en soient remerciés au nom de ce dernier.

Téléfériques en haute montagne

Les téléfériques dont les pylônes sont ancrés dans le rocher ou le béton ne nous étonnent plus guère. Mais que penser d'un téléférique dont les pylônes, qui supportent tout le poids du câble et des bennes, n'ont d'autres fondations que la masse d'un glacier ou d'un névé ? Pareille construction est-elle possible et conforme aux exigences techniques ? Le 24e court-métrage du Service des films de l'armée — qui passera du 22 au 28 mars au cinéma Corso — intitulé « Téléfériques en haute montagne » montre que cette gageure est réalisable et comment il est possible de venir à bout des difficultés de pareille entreprise, entre 3 et 4000 m. d'altitude, dans la zone des neiges éternelles.

Dans les secteurs de combat où les colonnes de convoyeurs et de porteurs ne suffisent plus à assurer le ravitaillement et l'évacuation, où les tempêtes de neige, le brouillard, les crevasses des glaciers entravent et empêchent même complètement les transports importants, les téléfériques rendent de grands services. Comme ils doivent être construits en très peu de temps, pour que le ravitaillement en vivres et munitions ne souffre d'aucun retard et que l'ennemi n'ait pas le temps d'intervenir pour gêner les travaux, chaque homme doit donner un effort maximum. Des luges à moteur permettent de hisser jusqu'à pied d'œuvre les pièces lourdes et particulièrement le câble porteur.

Ce reportage filmé, qui montre nos soldats exécutant, en haute montagne, un travail sortant de l'ordinaire, prouve que partout en Suisse, tous les moyens possibles sont mis à contribution pour que notre armée soit à même de résister à un agresseur éventuel.

Martigny I - Sion I, 1 à 0.

Tenir... la formule de M. le pasteur de Pury semble bien avoir été le mot de passe des joueurs du Martigny-Sports dans leur match contre la très redoutable équipe de Sion.

Pendant 90 minutes, malgré les attaques incessantes des Sédunois, la petite équipe de Martigny (petite par la taille) tint régulièrement en respect la mécanique sédunoise, mieux, elle la dérégla si bien qu'un but tout à fait mérité obligea M. Verstraete à aller chercher la balle au fond des filets.

Il nous semble que l'équipe sédunoise a péché par excès de confiance en ce sens que grisée par des succès répétés, elle n'a pas trouvé le mordant nécessaire pour réagir contre une équipe qui jouait plus rapidement qu'elle, plus virilement, plus volontairement...

La preuve est là qu'il ne faut jamais trop escompter... sur une victoire facile et multiplier d'avance le nombre des buts par le nombre de supporters, le tout multiplié à son tour par 0 fr. 50 !

L'unique but de la partie a été marqué, nous semble-t-il, par Dorsaz et Bircher, au début de la deuxième mi-temps. Après cet échec, les joueurs de Sion baissèrent la tête et élargirent les coudes pendant de nombreuses minutes. Puis, peu à peu, une énergie de désespoir leur fit serrer les dents, sauf celle de Wenger qui, pour un ex-joueur de ligue nationale, cause vraiment beaucoup sur un terrain et on assista à des essais de descente contre les buts de Martigny, essais qui échouèrent régulièrement sur une défense au-dessus de tout éloge. Car il n'est aucun doute que la défense de Martigny joua hier une grande partie. Quant aux demis, leur match fut de loin ce que nous avons vu de mieux à Martigny depuis de nombreux mois. Moins brillant peut-être qu'un Marquis, mais plus efficient, Franchini distribua ses balles avec beaucoup d'à-propos et s'attacha à paralyser Pasquini. Il y réussit. Gilliéron fit sa partie habituelle en mieux peut-être. S'il pouvait arriver à jouer moins en hauteur, surtout contre une équipe comme Sion, son jeu serait d'une sobriété parfaite. Quant au junior Longhi, qui avait à marquer Arlettaz, il montra tant de courage, de vitesse et de sûreté dans l'accomplissement de cette tâche qu'il a pleinement mérité ses galons d'équipier de première.

Enfin et c'est par là que nous voulons terminer, tous les joueurs de Martigny suivirent à la lettre la tactique imposée par l'entraîneur Romagnoli et c'est là le plus sérieux progrès de l'équipe martigneraine.

Les inters se replièrent infatigablement et s'efforcèrent d'écraser dans l'œuf les tentatives sédunoises de monter une offensive classique. Les demi-ailes marquèrent chaque fois les ailiers adverses, de sorte que la défense, solidement établie au milieu du terrain, latéralement, n'avait pas trop de difficulté à dégager la balle.

L'équipe jouait dans la formation suivante : Petoud; Zumstein, Rabaglia ; Longhi, Franchini, Gilliéron ; Giroud, Danseizen, Dorsaz, Chappot, Bircher.

Schola

Vu la conférence donnée ce soir par M. le pasteur de Pury, la répétition est renvoyée à demain mardi à 20 h. 30.

Ce soir, au Casino Etoile :
CONFERENCE DE PURY

Ce soir lundi à 20 h. 30, dernière conférence de la saison 1943-1944. M. le Pasteur de Pury, arrêté par la Gestapo alors qu'il montait en chaire, gardé dans une cellule du Fort Montluc, nous dira ce qu'est l'existence du prisonnier livré à lui-même entre ses quatre murs.

Le bénéfice de cette conférence est destiné, d'un commun accord entre le conférencier et la direction du Casino Etoile, à l'œuvre des « Prisonniers de guerre ».

Important ! Train de nuit Martigny-Sion, 22 h. 27.

La location fonctionne à la Librairie Gaillard.

Au Corso

Dès ce soir, 2 nouveaux films d'action *Bill se venge* et *La fuite vers le désastre*, avec Chester Moriss.

Etrange - Mystérieux ! Au *Corso*, la salle spécialisée dans le film policier.

Dès jeudi, Dorothy Lamour !

Répétition de l'Harmonie

Ce soir *lundi*, à 20 heures, cuivres et batterie.

Nouvelles du Valais

Sion. — † *M. Félix Meyer.* — Nous apprenons ce matin avec peine et surprise la nouvelle du décès de M. Félix Meyer, entrepreneur bien connu, décédé à Genève à l'âge de 59 ans, après une longue et pénible maladie courageusement supportée.

Le défunt qui fit jadis partie du Conseil communal de Sion a joué un rôle en vue dans notre capitale ainsi que sur le terrain cantonal des affaires où durant près d'un quart de siècle il participa à de nombreuses et importantes entreprises diverses telles que constructions d'édifices privés ou publics, travaux de canalisations, constructions de tunnels, hôtels, etc.

C'est ainsi que le nom de M. Félix Meyer restera notamment attaché aux grands travaux du barrage de la Dixence, de Barberine. Plusieurs grands hôtels de Crans et Montana sont considérés comme son œuvre.

Depuis quelques années, M. Meyer était le coassocié de MM. Dubuis, ingénieur, et Ad. Buser, dans la S. A. en matériaux de constructions.

Avec Félix Meyer disparaît une personnalité sympathique, un homme d'action dont le départ sera vivement regretté.

Nous prions la famille en deuil d'agréer l'assurance de notre sincère sympathie dans sa grande épreuve.

M. Félix Meyer sera enseveli demain mardi à Sion.

Le Trétien. — † *Mme Eugénie Claivaz-Gross.* — Nous apprenons au moment de mettre sous presse le décès à Trétien après une longue maladie chrétiennent supportée de Mme Eugénie Claivaz-Gross, buraliste postale, enlevée à l'affection des siens dans sa 52me année.

A son époux M. Maurice Claivaz et ses deux fils vont nos bien sincères condoléances.

Saxon. — Demain sera enseveli à Saxon Jules Gay, fils de Joseph, âgé de 32 ans. Après avoir été en traitement à Leysin pendant deux ans, il rentra dans sa famille, sa guérison paraissant acquise. Malheureusement, tel n'était pas le cas et il vient d'être emporté par cette maladie sournoise qui ne pardonne pas.

Jules Gay fut toujours et fils et frère affectionné, et un camarade courtois et dévoué.

Fermement attaché à nos idées radicales, il ne manquait pas de le manifester chaque fois que l'occasion se présentait.

Que toute sa famille et spécialement ses chers parents veuillent bien accepter les condoléances de ses nombreux amis.

Toujours ces herbes sèches ! — Le printemps est à peine là que déjà on a pu constater en divers endroits de notre plaine ou du coteau de nombreux cas de feu mis aux herbes sèches.

Or, faut-il rappeler une fois de plus l'erreur que commettent par cet acte tant de nos agriculteurs ? Sans compter les plantes rares qu'on peut détruire de cette façon et qui font la richesse de la flore valaisanne, sans compter aussi les nombreuses couvées d'oiseaux utiles qu'on anéantit ainsi, on oublie les risques graves d'incendies qui peuvent en résulter surtout en cette époque où la bise de mars nous revient régulièrement chaque jour avec une violence particulière.

Un arrêté déjà lointain du Conseil d'Etat interdit d'ailleurs sous peine d'amende de mettre le feu aux herbes sèches. Or nous ne pensons pas, tout de même, qu'un tel arrêté eût pu être promulgué sans des raisons plausibles.

Qu'on s'abstienne donc de mettre le feu aux herbes sèches, l'économie même d'une allumette par les temps qui courent n'est pas négligeable !

L'affaire Rossier. — On se souvient que l'été dernier Félicien Rossier était trouvé assassiné dans son lit, dans un alpage au-dessus de Venthône. Le meurtrier, un nommé Luyet, originaire de Savièse, était peu après l'enquête appréhendé et mis en état d'arrestation.

L'instruction de cette affaire fut confiée au juge instructeur de Sierre M. Devanthéry, qui ordonna la mise en observation du meurtrier.

Il est ainsi probable que le procès se déroulera le mois prochain devant le Tribunal d'arrondissement de Sierre présidé par M. le juge Devanthéry.

Promesse de... mariage. — Candide Q., de Conthey, avait promis le mariage, au mois d'août 1942, à une jeune fille d'Ayent. Il se fit cautionner par elle pour une somme de 650 fr. Un mois plus tard, la jeune fille apprit que son prétendant était marié (il se trouvait, en réalité, en instance de divorce) et elle déposa plainte au tribunal de Sion pour escroquerie au mariage.

L'inculpé fut condamné, en première instance, à quatre mois d'emprisonnement sans sursis, mais il interjeta appel au Tribunal cantonal.

La jeune fille avait confié ses intérêts à Me Travelletti tandis que Candide Q., qui se trouve au pénitencier pour un autre délit, avait chargé Me Pierre Putallaz de sa défense. Aux débats Me Lorétan demanda au nom du ministère public la confirmation pure et simple du jugement de première instance. Le tribunal a prononcé l'acquittement du prévenu, en retenant cependant l'indice grave de culpabilité qui permet de lui faire supporter tous les frais de la cause.

Aux champs aussi il y a des rhumatismes

La vie aux champs expose au froid, au chaud, à l'humidité, et elle impose de lourds travaux. C'est ainsi que prennent naissance un grand nombre de douleurs rhumatismales et de maux de reins. Contre ces états arthritiques douloureux, nous conseillons l'usage du Gandol qui calme et soulage. Grâce à ses composés lithinoquiniques, le Gandol combat la surproduction de l'acide urique dans l'organisme, et évite aussi le retour des crises. Le Gandol en cachets, vaut 3 fr. 60. Ttes Phies.

Vaut-il encore la peine ?

Une fois de plus, le *Nouvelliste* dans son article de fond de mardi dernier s'efforce de justifier le vote *anticonstitutionnel* — nous tenons à le souligner ici — de la majorité conservatrice du Gd Conseil qui, le 9 février dernier, ayant déclaré inopportune l'initiative libérale-radicale tendant à élire le Conseil d'Etat selon le système de la R.P., décida tout simplement l'ajournement de l'examen de cette question.

Evidemment — et une fois de plus — l'argumentation de M. l'ancien chef du Directoire n'aura convaincu que lui-même ainsi que ses adeptes, dont le fanatisme politique est ancré à ce point qu'ils ne voient et ne recherchent avant tout et pour tout que l'intérêt de leur parti...

Cependant, on est en droit de s'étonner que dans les circonlocutions que le *Nouvelliste* sait si habilement user pour défendre sa cause, il nous soit ressassé à nouveau que le projet de l'opposition est « si peu gênant (sic) pour le parti conservateur ».

Alors, encore une fois, pourquoi donc tant le craindre, l'appréhender et le renvoyer *sine die* ? Car enfin, le renvoi ne porte aucune précision quant à la date où ces Messieurs de la majorité se déclareront disposés à en accepter la discussion devant la Haute Assemblée.

C'est que les déclarations faites à ce propos le 9 février par MM. les conseillers d'Etat Pitteloud et Anthamatten sont suffisamment *vagues* pour que l'on soit fixé sur les intentions sous-entendues de ces Messieurs !

Quant au prétexte invoqué par le *Nouvelliste*. à savoir que l'aboutissement et l'examen de l'initiative fortifieraient le parti socialiste, on nous permettra de dire ici que nous sommes d'un avis nettement opposé. En effet, nous prétendons que c'est en continuant d'user de tels procédés qui consistent à étouffer les minorités que le parti conservateur valaisan envenime les aigreurs qui s'accumulent contre lui et qu'il pousse de plus en plus nombreux nos citoyens libres et indépendants vers l'extrême-gauche...

Mais, vaut-il encore bien la peine d'opposer la moindre opinion à nos pontifes conservateurs dont les conceptions politiques sont si étroites qu'ils ne peuvent les partager ! *R.*

—o—

A propos de la taxe de séjour
DECLARATION

A la suite des articles parus dans la presse au sujet de la taxe de séjour et de l'activité de l'Union valaisanne du tourisme, la Société de développement de Martigny reconnaît que les critiques formulées par M. Mévillot à l'endroit de l'U. V. T. sont sans fondement et que s'il y a eu quelque divergence d'interprétation dans la perception de la taxe, la responsabilité n'en incombe nullement à l'U. V. T. Celle-ci, au contraire, a pris toutes les mesures dictées par les circonstances pour assurer une application régulière des prescriptions en vigueur. Toutes les instructions désirables, notamment, ont été envoyées aux intéressés en temps utile.

Société de développement de Martigny.

Examens d'aptitudes physiques. — Conformément aux dispositions de l'ordonnance fédérale du 1er décembre 1941, tous les garçons nés en 1929 doivent subir, cette année, leurs examens d'aptitudes physiques de fin de scolarité. Ils seront avisés de la date de ces épreuves par les Commissions scolaires. Des amendes allant jusqu'à 20 fr. seront infligées aux absents.

Sierre. — *Poste de secours alpins.* — Un poste de secours alpins équipé de tout le matériel indispensable vient d'être constitué à Sierre. En cas d'accident grave (vie en péril) survenu en montagne dans la région de Sierre, alerter le poste de secours en appelant le tél. No 11 à Sierre.

Le printemps... — Celui du calendrier nous arrive ce soir lundi à 19 heures avec l'entrée du soleil dans le signe du Bélier. C'est l'équinoxe.

Commerce de plantons de légumes. — Le commerce des plantons de légumes, en particulier la *revente* et le *colportage*, sont soumis à une concession et permis seulement avec des plantons provenant d'exploitation contrôlées par l'Office cantonal des cultures maraîchères.

En conséquence, tous les revendeurs ou colporteurs de plantons de légumes du canton du Valais sont invités à s'inscrire jusqu'au 3 avril 1944 au plus tard auprès de la Station cantonale d'horticulture à Châteauneuf, qui délivrera les autorisations.

Cet avis ne concerne pas les producteurs de plantons qui mettent leur produit directement au commerce. *Station cant. d'horticulture.*

Sion. — *Communauté protestante.* — La communauté protestante de Sion vient de tenir sa soirée habituelle en présence d'une nombreuse affluence, dans la grande salle de l'hôtel de la Gare. Le Chœur mixte de la paroisse et les élèves de la classe supérieure ont présenté de jolies productions et ont obtenu, ainsi que leur directeur, M. Régamey, un juste et légitime succès. Le président de la paroisse, M. Fluckiger, prononça à cette occasion une remarquable allocution au cours de laquelle il salua les nombreux invités, parmi lesquels nous citerons M. le professeur Fletschner, le distingué directeur des petits chanteurs de Notre-Dame. M. le pasteur Périllard clôtura cette touchante manifestation par un discours d'une haute élévation de pensée.

La lutte contre le varron

—o—

En vertu d'une ordonnance du Conseil fédéral du 11 février dernier et de son arrêté d'exécution du Conseil d'Etat du 8 mars, la lutte contre le varron est déclarée *obligatoire* sur tout le territoire du canton. Chaque propriétaire de bétail bovin est tenu en conséquence de prendre part à cette lutte et de faire disparaître les larves de l'œstre du bœuf qui vivent en parasites sur ces animaux. La destruction des larves doit se faire au stade initial des tumeurs de la peau à l'aide de produits à base de *Derris*, comme l'Antassin et le Tikizid.

Le traitement consiste en un lavage répété du dos, des lombes avec une solution de médicament délayé dans de l'eau. On soumettra à cette opération tous les animaux estivés l'année précédente ou qui, au cours du pacage, ont subi les atteintes du varron.

A partir du 1er janvier 1945, les bovins d'élevage et de rente ne seront acceptés sur un marché, à une exposition ou à une autre manifestation officielle quelconque que si toutes les larves de l'œstre ont complètement disparu.

Les alpages ont l'obligation de n'admettre sur le pâturage que des animaux absolument indemnes de larves. Si celles-ci apparaissent dans le troupeau pendant le pacage, on instituera immédiatement un traitement approprié.

Le canton fournit *gratuitement* les médicaments aux inspecteurs de bétail, *mais n'assume plus les frais de traitement.*

Dans les communes, l'exécution et le contrôle des mesures de prophylaxie se fait par les inspecteurs du bétail. Pour le 1er janvier de chaque année (le 25 mars en 1944), ces derniers adressent leurs commandes de médicaments à l'Office vétérinaire cantonal en indiquant le nombre exact de pièces à traiter et en spécifiant la marque du remède désiré.

Pour chaque bovin traité, l'inspecteur du bétail a droit à un émolument de 0 fr. 25. L'indemnité due de ce fait lui sera payée par la Caisse d'assurance du bétail. Celle-ci répartira les frais entre les propriétaires au prorata des sujets traités. Là où il n'existe pas de caisse d'assurance. l'inspecteur du bétail adressera sa note à la commune qui pourra porter ces frais au débit des intéressés.

Les infractions sont passibles d'amendes.

—o—

Attention à la dent de lion ! — Les vertus de la salade obtenue avec cette plante sont suffisamment connues pour qu'il nous paraisse superflu de les rappeler ici. Aussi comme il est devenu d'usage général chaque printemps de cueillir cette plante dans nos prés et vergers, il nous paraît indiqué par la même occasion de rappeler qu'il faut user de grande prudence lors de cette cueillette. En effet, ensuite des nombreux traitements à base de produits toxiques qu'on applique actuellement aux arbres fruitiers, les dents de lion se trouvant sous la zone des traitements sont souillées et deviennent de ce fait très dangereuses tant pour l'alimentation humaine qu'animale. Une grande prudence s'impose donc dans la récolte des dents de lion.

Encore une... — Le dernier No du *Bulletin officiel* annonce la mise en faillite de la Compagnie minière de Versegères S. A., siège social à Versegères.

Nouvelles suisses

Session des Chambres fédérales

Ce soir lundi s'ouvre à Berne la session de printemps des Chambres fédérales. Elle durera une semaine et demie et est la seconde de la 32e législature. Le Conseil national s'attaquera en 1er objet à l'examen du projet de réorganisation des CFF. Le 2e objet est le rapport sur la revision des articles économiques de la Constitution fédérale et le 3e le rapport sur les initiatives des cantons de Berne et d'Argovie sur l'assurance-vieillesse et survivants. Il ne s'agit pas d'une discussion matérielle sur l'assurance-vieillesse. Les deux initiatives invitent uniquement la Confédération à prendre en mains les travaux destinés à réaliser cette grande œuvre sociale. Et comme le Conseil fédéral propose lui-même qu'on le charge d'établir un projet de loi sur l'assurance-vieillesse, les Chambres ne concluront certes pas à une autre solution.

En outre, le Parlement aura à traiter un grand nombre de motions, postulats et interpellations, parmi lesquels la motion soulevant le problème des relations avec la Russie et l'interpellation Picot sur les problèmes d'après-guerre présentent un intérêt particulier. La session prendra probablement fin par une séance commune de l'Assemblée fédérale qui aura à traiter du recours en grâce du traître Pfister.

Mort de Jean Dormond

On apprend de Lausanne la mort, dimanche matin, de Jean Dormond. de Villars, décédé à la suite d'une courte maladie. Il avait commencé à prendre part aux courses nationales mais la maladie l'obligea à s'en retirer. Jean Dormond, qui disparaît à la fleur de l'âge, à 27 ans. était l'un des meilleurs skieurs vaudois et avait été deux fois champion romand.

Le printemps est traître

Beaucoup de gens se plaignent en ce moment de l'action déprimante du printemps. Ils sont fatigués, déprimés, sans énergie. Si tel est votre cas, vous ferez bien d'essayer la Quintonine. C'est un extrait concentré de huit plantes actives et de glycérophosphate de chaux qu'il suffit de verser dans un litre de vin pour obtenir un litre de vin fortifiant, agréable au goût et pouvant compter parmi les meilleurs. Son avantage est d'être économique : le flacon de Quintonine coûte seulement 2 fr. 25 dans toutes les pharmacies.

Nouvelles de l'étranger

En marge des faits internationaux

Le trafic aérien d'après-guerre

Le développement si extraordinaire que le présent conflit mondial aura apporté à l'aviation pose forcément comme 1er souci le problème de l'utilisation sur le plan économique de tous ces innombrables engins restant (s'il en reste encore !) et qui auront servi dans cette grande mêlée !

C'est pourquoi on ne sera pas surpris d'apprendre que cette question n'a pas été mise à l'écart mais qu'au contraire elle est même déjà à l'étude depuis quelque temps. Un représentant de l'Agence télégraphique suisse à Londres nous apprend en effet qu'une Société internationale par actions a été créée à Londres qui, après la guerre, monopoliserait le trafic aérien en Europe. Cette Société, à laquelle participeraient des intéressés de la Grande-Bretagne, de la Hollande, de la Belgique, de la France, de la Yougoslavie et d'autres pays européens, aurait pour but d'exploiter des lignes aériennes sur toute l'Europe et d'Europe vers d'autres continents.

Son nom serait « Airopia ». Elle aurait à son service 800 avions au total qui feraient la navette de Londres à Moscou pour pousser jusqu'en Perse et dans le Moyen-Orient. Il s'agirait naturellement du transport de voyageurs ainsi que de marchandises, tout en assurant le trafic postal entre les divers pays reliés par cette voie aérienne internationale.

Les statuts de l'Airopia prévoient que la Société ne servira pas les lignes intérieures, par exemple les lignes intérieures de la Suisse, de la sorte que chaque pays ou Etat traversé par l'Airopia devrait brancher sur la ligne principale le ou les voies de communications qu'il juge appropriées à ses besoins. Pour la Suisse par exemple, la ville de Bâle est prévue comme port aérien que les avions atteindraient après une durée de 2 h. 15 de vol dès leur départ de Londres

La taxe de trajet simple course serait fixée d'après les calculs actuels à 8 livres et le vol de Bâle à Milan coûterait 30 shillings ou approximativement 30 francs.

L'Airopia cherchera à établir un monopole sur toute l'Europe. Elle est déjà entrée en relations, dans ce but, avec les gouvernements ou les attachés militaires de divers Etats neutres ou alliés. Les sociétés nationales pourront collaborer avec l'Airopia, c'est-à-dire que la société reprendra leurs parcs d'avions et leur personnel et continuera à voler sous le pavillon de leur pays, mais elles devront être affiliées à l'Airopia. Le monopole que l'on cherche ainsi à établir permettra d'internationaliser le trafic aérien civil après la guerre, de sorte que les capitaux investis seront aussi internationalisés.

Au cas où un pays refusait d'accorder le monopole, la concurrence jouerait et l'Airopia gagnerait sûrement la lutte, car elle serait équipée d'appareils plus modernes, disposera d'une plus grande organisation et d'un appui plus puissant que n'importe quelle société nationale. En conséquence, elle pourra fixer des prix qu'aucune société nationale ne pourra supporter.

L'exploitation doit commencer immédiatement après la fin de la guerre et doit disposer, maintenant déjà, d'un petit parc d'appareils, dont quelques-uns de 100 places et couchettes pour les longs trajets. La société pense créer une filiale qui s'occuperait uniquement de l'aménagement d'aérodromes et les installations nécessaires aux camps d'aviation.

Le comte Lengerke, d'origine hollandaise, naturalisé britannique, qui fut directeur de la Sté d'aviation italienne et qui a élaboré les projets, sera directeur de la nouvelle société. Le capital initial sera réparti en 10 mille actions, qui seules donneront droit de vote, tandis que les émissions ultérieures ne donneront pas ce droit.

Quatre groupes sont prévus : 1) Angleterre, France et Union soviétique ; 2) Hollande, Belgique, Italie et Allemagne ; 3) Espagne, Portugal et Eire ; 4) Autriche, Bulgarie, Tchécoslovaquie, Danemark, Finlande, Grèce, Hongrie, Yougoslavie, Norvège, Pologne, Suède, *Suisse*, Roumanie et Turquie. La société aura à sa tête un directoire de 21 membres. La participation de tous ces pays à la direction sera assurée. La société ne demandera de subventions à aucun pays.

Le service de la Suisse

L'un des directeurs a déclaré que, sur les 108 appareils qui assureront le service de la Suisse ou des lignes partant de la Suisse, 72 seraient suisses, voyageraient sous pavillon suisse, avec un personnel suisse. On calcule que la réduction des frais d'exploitation sera de 30 à 40 %. Les projets ont été établis dans tous leurs détails il y a un an déjà.

Des horaires détaillés ont déjà été établis pour certains pays. Pour la Suisse, les aérodromes de Bâle, Zurich et Genève figurent dans les projets et des négociations ont déjà été engagées avec la Suisse par l'intermédiaire de la légation.

* * *

Voilà donc un bien vaste et grand projet. On comprendra qu'il nous est bien difficile de nous étendre plus longuement à ce sujet, la tournure que prendra la guerre cette année-ci surtout pouvant modifier ou même renverser totalement le projet. Mais il nous a paru tout de même intéressant de porter à la connaissance de nos lecteurs un aspect de ce problème dont l'importance, d'ores et déjà, n'échappe à personne.

R.

La bataille aérienne se poursuit

Les aviations alliées partant de bases anglaises ou italiennes ont continué durant ce dernier week-end à attaquer les objectifs militaires d'Allemagne et d'Europe occupée. C'est ainsi que samedi un très grand nombre d'avions américains ont causé de gros dégâts à Lechfeld, Landsberg, Friedrichshafen et Augsbourg en Allemagne méridionale, ainsi qu'en Hongrie. Dimanche, les ailes alliées ont porté la dévastation à Klagenfurt, Graz, en Allemagne du sud, et à Plovdiv, en Bulgarie.

● *Exécution de M. Pucheu.* — On annonce d'Alger que M. Pucheu a été fusillé ce matin lundi à Alger.

2 NOUVEAUX FILMS D'ACTION **AU CORSO**

LUNDI - MARDI - MERCREDI **"BILL SE VENGE"** ET **"LA FUITE VERS LE DÉSASTRE"**

C. c 14.605

CE SOIR LUNDI, à 20 h. 1/2

AU CASINO **CONFÉRENCE** DE M LE PASTEUR DE PURY

Les Russes traversent le Dniestr

La situation des armées Manstein semble tourner au désastre en Ukraine où les Russes, malgré le dégel, accroissent encore leur pression inexorable. Samedi, ils se sont emparés des importantes villes de Pomochkaya et de Novo-Ukrainka ainsi que de Jmerinka.

Dimanche, les troupes soviétiques se sont emparées de Kremenets, à 35 km. au sud de Dubno et à une trentaine de kilomètres à l'intérieur de la Pologne.

Les Allemands annoncent en outre qu'ils ont évacué la ville de Kovel, plus au nord.

Le correspondant spécial de l'agence Reuter, Harold King, télégraphiait dimanche soir :

Les armées von Manstein ont été coupées en deux par la poussée soviétique vers le Dniestr et dimanche soir, les Allemands font face à un nouveau désastre. Les Russes ont pratiqué un profond saillant dans la Pologne d'avant-guerre et se rapprochent des frontières de la Roumanie, de la Tchécoslovaquie et de la Hongrie.

L'armée russe n'est plus qu'à 85 km. de Lemberg, principale base de ravitaillement de toutes les forces allemandes en Russie méridionale. De son côté, la ville de Nikolaiev est presqu'entièrement cernée.

Le communiqué soviétique d'hier soir dit que les forces du second front d'Ukraine ont atteint le Dniestr sur un front de plus de cent kilomètres, ont forcé le passage du fleuve sur une section de plus de 50 km. et se sont emparées sur la rive droite de plus de 40 localités. Elles ont également pris la ville de Vorotinsk, dans la république soviétique de Moldavie.

LA DECISION EST ACQUISE

Exchange dit que la décision est désormais acquise sur le front ukrainien. Au cours de la journée de dimanche, les trois verrous que les Allemands tenaient encore ont sauté. Désormais les portes pour l'avance vers l'ouest, la Pologne et la Bessarabie, sont ouvertes.

1. Dans la puissante attaque lancée au nord-ouest de Tarnopol, les Russes ont pris la ville fortifiée de Kremenetz. Ils ont ainsi couvert le tiers de la distance qui sépare Rovno de Lemberg.

2. Pour la première fois depuis 1941 des troupes russes foulent derechef le sol de la Bessarabie. Tout le chemin de fer Jmerinka-Mogilev-Podolsk est entre leurs mains. Elles cherchent à s'emparer maintenant de la voie ferrée qui conduit vers Czernovitz et Jassy. Entre Mogilev-Podolsk et Soroka, comme près de Jampol, les Russes ont établi de solides têtes de pont au-delà du Dniestr. Des tanks et de la cavalerie avancent déjà le long de la route Soroka-Balty en Bessarabie.

3. L'armée Malinovski ayant pris Novo-Ukrainka domine les passages du Boug de la ligne ferrée Jassy-Odessa. Elle n'est plus qu'à 15 km. de Pervomaisk. Plus au sud-est, une autre colonne attaque Voznesensk, dans la vallée où la voie ferrée d'Odessa franchit le Boug. Par la prise de Jelanetz et de Bratskoje, deux villes qui sont à peu près à 90 km. au sud-ouest de Novo-Ukrainka, c'est un nouveau verrou allemand qui a sauté. Ainsi les défenseurs de Kikolaiev ont déjà une armée russe dans le dos. Cela suffit à caractériser la situation tragique des divisions allemandes qui tiennent la zone du littoral.

Au nord-ouest de Vinnitsa, les troupes russes ont poussé de l'avant et occupé dix points d'appui puissamment fortifiés, dont la localité de Medvedevka, ainsi que plus de 50 agglomérations, dont un centre de district de la région de Vinnitsa.

Avant de franchir le Dniestr, les Russes ont pris la ville de Jampol ; ils se sont approchés de la ville de Mogilev-Podolsk où des combats de rues sont en cours. Partout l'armée Manstein est en déroute.

Les sports

Le derby du Col de Balme

Cette manifestation de ski qui comprend un slalom géant de 1000 m. de dénivellation avec 3 km. 500 de distance et qui est organisé par le Ski-club de Finhaut, se déroulera dimanche 26 mars selon un programme où rien n'a été omis.

Pour inscriptions et renseignements, on peut s'adresser jusqu'au 24 mars, à 20 h., au Ski-club Finhaut (tél. 6). Attirons d'autre part l'attention sur le fait que pour l'aller et le retour, la Cie du Martigny-Châtelard, donatrice d'un magnifique challenge, indépendamment des autres prix offerts par divers particuliers, a prévu un *train spécial* hors d'horaire, partant le matin de Martigny à 6 h. 50, et le soir de Châtelard-Giétroz à 17 h. Prix du billet pour skieurs, Martigny-Châtelard et retour, 2 fr. 50.

16 bombardiers américains en Suisse

Samedi un grand nombre d'avions américains ont violé l'espace aérien suisse pour se rendre en Allemagne. L'alarme a été donnée dans la partie nord de notre pays et la DCA est entrée en action.

Aussi, à Fehraltdorf, à Kirchberg et à Dissenhofe, trois bombardiers américains quadrimoteurs sont tombés en flammes. Les équipages ont pu, en grande partie, se sauver en parachute.

Un bombardier américain a fait un atterrissage forcé à Altenrhein et 12 à Dubendorf.

Les équipages ont été internés.

Samedi vers 15 h., un bombardier venant de l'ouest fut aperçu au-dessus de Pfaeffikon. Aussitôt plusieurs avions de chasse suisses prirent l'air pour le conduire à Dubendorf. Soudain le bombardier fit demi-tour et les chasseurs suisses ouvrirent le feu. Cinq hommes de l'équipage du bombardier sautèrent alors en parachute tandis que l'appareil s'écrasait en flammes au sol entre Pfaeffikon et Fehraltdorf. Les 5 hommes ont été internés.

Basses-tiges

Reine des Reinettes, Reinette de Champagne, Colorée de Juillet, Louise-Bonne, Passe Crassane, William, Clairgeau, Trévaux

ARBRES

Hautes-tiges

Reines des Reinettes
Reinettes du Canada

Pépiniériste autorisé : ***Rudaz - Vex***

LEYTRON - Enchères

Il sera exposé en vente, le **jeudi 23 mars prochain, à 19 h., au Café de la Coopérative, une**

vigne de 817 m² sise au lieu dit "Es Châtres Montibeux", vigne contiguë au Domaine de Montibeux.

Prix et conditions à l'ouverture des enchères.
Pour tous renseignements, s'adresser au soussigné.

P. o. du vendeur : **L. GILLIOZ, not.**

PERDU
Plaque
d'auto arrière

Aviser Garage ÆPLI, Vernayaz. — Récompense.

A vendre

Urgent pour cause départ :

1 potager 2 trous "Le Rêve" neuf
1 calorifère Catelles
1 poste télédiffusion
1 armoire 3 portes, démontable
1 vélo d'homme
2 haches
2 arrosoirs

Prendre l'adresse au journal.

Favorisez
LE
commerce national !

vous ferez œuvre d'entr'aide intelligente et de solidarité et sortirez des affres du chômage nombre de vos COMPATRIOTES !

LE PAIN

de tous les jours est le pain classique, et il est l'aliment de tout le monde. L'assurance-mixte est le pain complet de l'assurance-vie.

LA SUISSE

ASSURANCES VIE ET ACCIDENTS
LAUSANNE

Agence générale pour le Valais :
Norbert Perruchoud, avenue de la Gare, Sion

†

Monsieur Maurice CLAIVAZ et ses fils Alexis et Georges, à Trétien ;
Monsieur et Madame Joseph CLAIVAZ et famille ;
Monsieur et Madame François CLAIVAZ et famille ;
Monsieur et Madame Etienne CLAIVAZ et famille ;
Monsieur Lucien CLAIVAZ ;
Monsieur Eugène GROSS et famille ;
Monsieur et Madame Jean-Louis CLAIVAZ et famille;
Les Familles GROSS, GAY-DES-COMBES, CLAIVAZ, DECAILLET ;

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Eugénie CLAIVAZ-GROSS

Buraliste postale à Trétien

leur très chère épouse, mère, belle-sœur, nièce et cousine, enlevée à leur tendre affection le 18 mars 1944, dans sa 52e année, après une longue et cruelle maladie vaillamment supportée.

L'ensevelissement aura lieu à Salvan, le mardi 21 mars, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

R. I. P.

Monsieur et Madame Joseph GAY ;
Monsieur et Madame Charles GAY ;
Monsieur et Madame Emmanuel GAY ;
Monsieur et Madame Léon GAY ;
Monsieur et Madame Joseph GAY ;
Madame et Monsieur Félix MARET ;
Madame et Monsieur André COMBY ;
et leurs enfants ;

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jules GAY

leur fils, frère, beau-frère, oncle, survenu à Saxon le 19 mars à 32 ans, après une maladie vaillamment supportée.

L'ensevelissement aura lieu à Saxon le 21 mars 1944, à 9 h. 30.

†

Monsieur et Madame David CRETTENAND *et leur famille, à Isérables, très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.*

Monsieur !

Avec le Printemps,

le moment est venu de choisir votre nouveau costume, votre manteau mi-saison.

Quelques suggestions parmi notre grand choix :

Complets ville
en belle draperie, rayures mode, coupe soignée :
Fr. 200 - 175 - 145 **125.-**

Complets sport
de coupe très élégante
Fr. 135 - 125 - 110 **89.-**

Manteaux mi-saison
draperie pure laine.
Fr. 135 **125.-**

Manteaux popeline
teinte mode.
Fr. 98 - 75 - 68 **39.-**

A notre rayon spécial pour Messieurs vous trouverez un choix incomparable de chapeaux, de teinte et forme mode, chemises ville, sport, travail, cravates, chaussettes, ceintures, sestrières mode, etc., etc.

Grand choix de ***Complets*** *pour Garçons et Jeunes Gens*

SANS ENGAGEMENT
VENEZ NOUS RENDRE VISITE

HOIRIE **PERNOLLET** S.A. MONTHEY
CONSET S.A. MARTIGNY
GRANDS MAGASINS

ON DEMANDE

pour la fin mars, une

Sommelière

Se présenter au Café du Tunnel, Martigny-Bourg.

A vendre

1 motofaucheuse

rapide Type M

mod. lourd, révisée avec garantie, montée sur pneu 600 x 20 profil tracteur, avec tous accessoires et **une REMORQUE complète**, charge utile 2000 kg.

Offres sous chiffre E 6830 à *Publicitas, Sion.*

Magasin Riponne 2

A VENDRE

SUPERBE

orchestrion

avec piano jouable à mains, revisé complètement, environ 18 rouleaux à l'état de neuf.

Offre *Hôtel du Lion d'Or, Boudry* (Neuchâtel).

A VENDRE

Semi-Tracteur

en parfait état de marche, moteur Ford 11 CV, avec **faucheuse.** Pont arrière et *pneus d'avant-guerre Firestone,* 11, 25, 24, **état de neuf.**

S'adresser à Paul JORDAN, Chessel p. Villeneuve.

J'ACHÈTE des

TIMBRES-POSTE

spécialement grande collection.

Offres sous chiffre K 6686 Z à Publicitas, Sion.

Sacs de dames

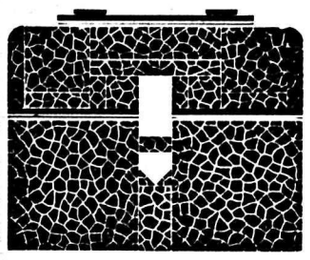

Manucures

Porte-monnaie

Liseuses

Trousses de voyage

Papeteries

Portefeuilles

Magasin de L'Imprimerie Nouvelle

A. Montfort - Martigny

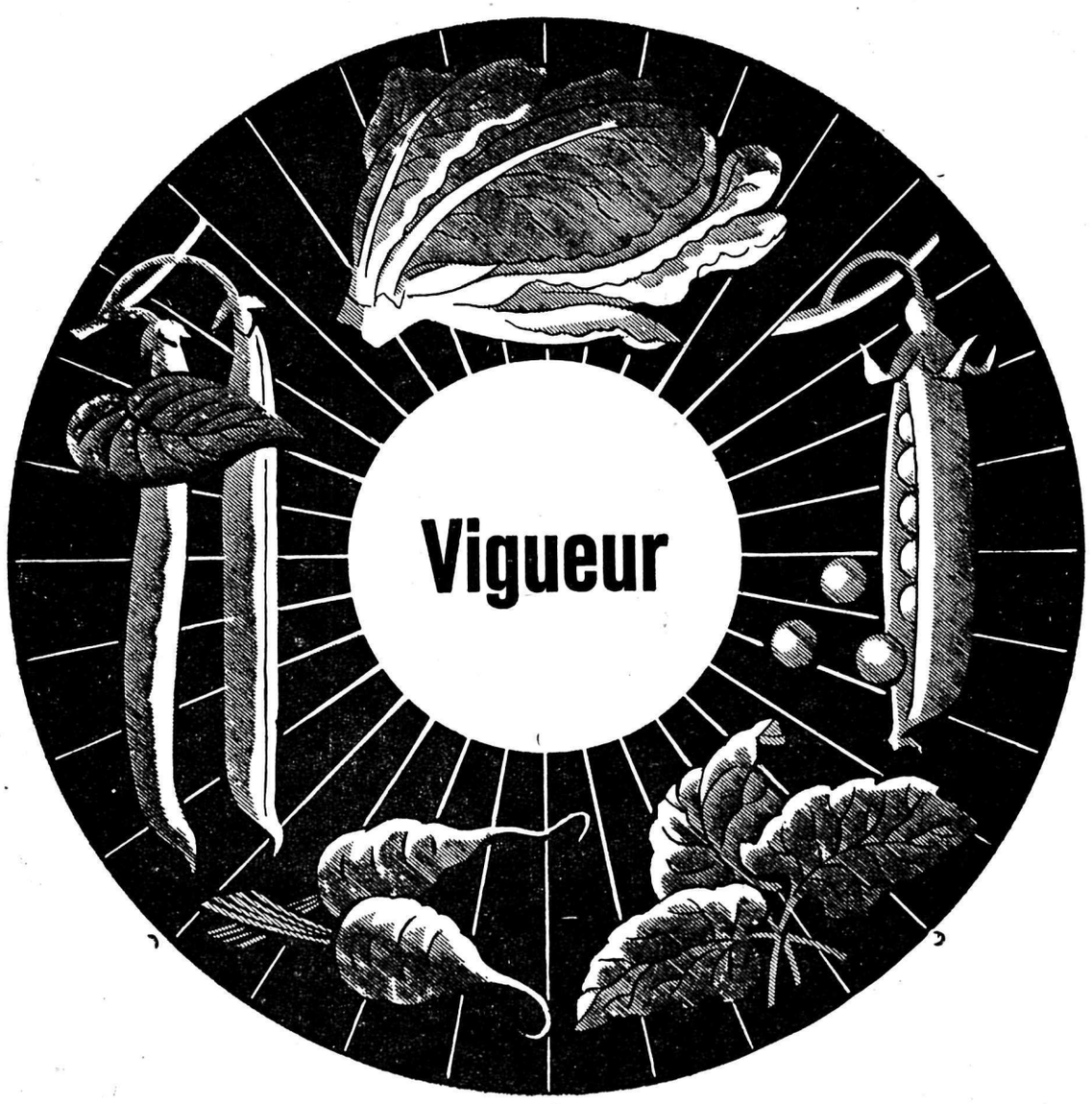

Voilà ce qui, aujourd'hui, importe avant tout! Or, il est prouvé que les tendres et savoureux légumes LENZBOURG, récoltés au moment propice et aussitôt mis en boîtes dans toute leur fraîcheur, sont une source de vigueur, grâce à leur riche teneur en substances nutritives et constructives. Ces précieux éléments ne peuvent plus être détruits, car le contenu de la boîte ne doit pas être cuit, mais simplement chauffé. C'est là, certes, indépendamment de la qualité de haute classe, un avantage de plus: Economie de gaz ou de courant. Le grand choix de légumes LENZBOURG peut répondre à toutes les exigences.

	1/2 B.	1/1 B.
Petits pois		
moyens II	*-.96	*1.50
mi-fins	*1.05	1.95
très fins	1.28	2.31
Pois et carottes		
moyens	*1.05	1.87
fins	*1.15	2.13
Salade russe	*1.02	1.94
Macédoine de légumes	*1.10	2.04
Epinards hachés, reverdis	—	1.54
Cœurs de laitue 6/4 B:		*1.87

	1/2 B.	1/1 B.
Haricots		
moyens	1.05	*1.62
fins	1.28	2.26
extra-fins	1.39	2.49
Haricots beurre jaunes	-.93	1.57
Haricots beurre verts	-.94	1.59
Conserves ARMA (à prix réduit)		
Petits pois verts	*-.87	*1.36
Pois et carottes	—	*1.45
Haricots verts	—	*1.24

* = Boîtes rénovées

Tous les prix s'entendent y compris l'impôt sur le chiffre d'affaires et au moins 5 % de rabais ou ristourne.

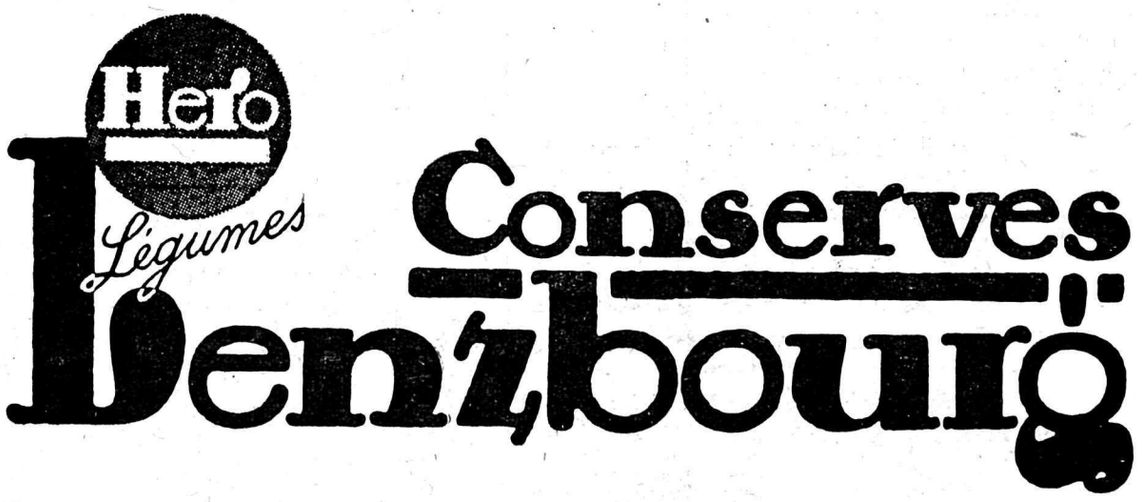

BON — GRAINES

potagères, fourragères, fleurs.

Articles divers

pour horticulture et agriculture.

Votre spécialiste :

Comptoir horticole

Ernest Schifferli & Cie

Marchand Grainier
Horticulteur diplômé

MARTIGNY (Av. du Gd St Bernard)

Sur présentation de ce bon vous bénéficiez d'un ***rabais de*** **5** % pour tout achat fait d'après notre catalogue général gratuit — Demandez le nous

NOTRE MARQUE

Le véritable

Prix: 61 Cts.
200 gr. — 100 Pt.

d'ancienne renommée a reparu!

Salutaire pour jeunes et vieux.

Université de Lausanne

Le programme des cours du semestre d'été 1944 sera envoyé à toute personne qui en fera la demande au Secrétariat. Prix fr. 1.—

Le semestre d'été s'ouvre le 12 avril 1944

Un radio *sans les ondes courtes n'est plus de cours.*

Pour sa TRANSFORMATION adressez vous chez le spécialiste

Robert Peiry

Technicien, **St-Maurice**

Tél. 5 42 36

Eventuellement échange contre un poste moderne avec très peu de frais et facilités de paiement

Confiez toutes vos annonces à

"Publicitas"